

Christelle PETEX-LEVET

Députée de la Haute-Savoie

Conseillère Départementale de la Haute-Savoie

Ministère de l'Économie, des Finances et de
la Souveraineté industrielle et numérique
Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE
139 rue de Bercy,
75572 Paris Cedex 12

CPL/MF/22/750

La Roche-sur-Foron, le 02 décembre 2022

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, je souhaite vous alerter au sujet de la situation plus que préoccupante d'un secteur d'activité qui subit durement la hausse des coûts de l'énergie : il s'agit des artisans boulangers / pâtisseries. C'est une véritable détresse qui m'est relatée par de nombreuses boutiques de ma circonscription. Certaines d'entre elles annoncent d'ores et déjà une fermeture faute de ne plus pouvoir engager les frais pour faire fonctionner leur commerce.

En effet, les factures d'électricité des boulangers pâtisseries sont conséquentes et elles risquent d'être multipliées, pour certains, par quatre en 2023. Il est indispensable que ce secteur d'activité puisse bénéficier des aides mises en place et annoncées par l'Etat dans les meilleurs délais car elles n'auront malheureusement pas la trésorerie pour absorber l'augmentation du coût de l'énergie et ce dès les premières factures avec les nouveaux forfaits tarifaires 2023.

En ce sens, il est donc essentiel que les démarches à effectuer pour bénéficier de ces nouveaux dispositifs soient simples et que le montant de l'aide attribuée soit versé le plus rapidement possible pour soulager financièrement les artisans immédiatement et de manière pérenne.

Car il s'agit également de ne pas oublier que les artisans boulangers et pâtisseries sont également confrontés de plein fouet à la hausse des prix des matières premières tels que la farine, les œufs ou encore le lait, éléments essentiels de leurs préparations. Associée à l'augmentation des coûts de l'énergie, ce sont des obstacles financiers quasi impossibles à relever pour de nombreux établissements du secteur.

Le Gouvernement doit réagir face à cette situation extrêmement inquiétante. Il en va de la survie de nos boulangeries et pâtisseries artisanales qui sont au cœur de la vie économique et commerciale de nos quartiers, centres villes et centre de villages. Sans aide d'urgence et face au mur de dépenses impossibles à répercuter sur le prix des ventes, de nombreux établissements seront contraints de fermer, un bien triste sort au lendemain de l'inscription de notre traditionnelle baguette au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Monsieur le Ministre, je vous remercie d'avance pour l'attention urgente et attentive que vous accorderez à l'ensemble de ces éléments et pour votre bienveillance à l'égard de la situation de crise du secteur de la boulangerie / pâtisserie.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Votre députée,

